

COMPTE-RENDU

RÉUNION DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION

18/11/2024

Par souci de clarté et de lisibilité, les propos ont été résumés et synthétisés. A noter que cette synthèse n'altère en rien l'exhaustivité des questions ou remarques rapportées, toutes prises en compte. Vous pouvez retrouver le replay de la réunion en cliquant [ICI](#).



La réunion de clôture de la concertation sur le projet d'extension du terminal sud multimodal du Port Autonome de Strasbourg s'est tenue le 18 novembre 2024, à 18h, aux Studios du Rhin à Strasbourg et en direct *via* la chaîne YouTube du Port Autonome de Strasbourg.

Elle a réuni une dizaine de participants dont un représentant de l'association Alsace Nature.

Des dossiers de concertation et des flyers étaient mis à disposition des participants.

Le support de présentation de la réunion de lancement est disponible [ICI](#).

Le replay de la réunion est disponible sur la page de la concertation et en cliquant [ICI](#).

INTERVENANTS

La réunion de lancement a réuni :

- **Arsène DAHL, Vice-Président du Conseil consultatif de développement du Port Autonome de Strasbourg**
- **Gaëlle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe, Port Autonome de Strasbourg**
- **Yasmine KERTZINGER, Responsable du Pôle Transitions, Port Autonome de Strasbourg**
- **Boris GOSSELIN, Responsable du pôle Grands Projets, Port Autonome de Strasbourg**
- **Désiré HEINIMANN, Garant de la Commission Nationale du Débat Public**
- **Philippe MERKLING, Garant de la Commission Nationale du Débat Public**
- **Eric ANDRÉ, animateur / modérateur**

ORDRE DU JOUR

- **Accueil du public**
- **Propos introductifs**
 - Mot de bienvenue, Groupe Rouge Vif (assistant à maîtrise d'ouvrage – animation concertation)
 - Présentation des intervenants
 - Mot d'introduction de Arsène Dahl, Vice-Président du Conseil consultatif de développement du Port Autonome de Strasbourg (PAS)
 - Présentation du déroulé et des objectifs de la réunion de lancement, Groupe Rouge Vif
- **Retour sur la concertation et chiffre clés – Port Autonome de Strasbourg**
 - Les rencontres de la concertation
 - Les chiffres clés de la participation
 - Les questionnements et avis durant les rencontres
 - Les rencontres du Port sur le projet
- *Temps d'échange avec le public*
- **Les premiers enseignements**
 - Les enseignements sur le projet – PAS
 - Les questionnements au-delà du projet – PAS
 - Les enseignements pour les garants – CNDP
- *Temps d'échange avec le public*

- **La suite de la concertation**
 - La suite de la concertation – Groupe Rouge Vif
 - Rappel du calendrier du projet – PAS
 - La mise en place de la concertation continue - PAS
- *Temps d'échange avec le public*
- **Conclusion**, CNDP, PAS, Groupe Rouge Vif

BILAN QUANTITATIF DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

4 interventions durant le temps de Q/R :

- 1 femme a pris la parole
- 1 homme a pris la parole

BILAN QUALITATIF DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

- **1 question sur l'intégration des contributions au projet**
- **1 question sur le bien-fondé de la concertation réglementaire**
- **1 question sur la participation du public**
- **1 intervention relative à la gestion environnementale du Port et sa communicabilité auprès du grand public**

PROPOS INTRODUCTIFS

Arsène DAHL, Vice-Président du Conseil consultatif de développement du Port Autonome de Strasbourg, ouvre la réunion de clôture de la concertation du projet d'extension du terminal sud multimodal en remerciant les participants présents. Il rappelle la volonté d'écoute, de dialogue et de transparence du Port sur le projet depuis le début de la concertation jusqu'à cette réunion de clôture qui vient en faire le bilan. Il remercie les garants de la CNDP et toutes les parties prenantes engagées dans la concertation. Enfin il précise que la clôture de la concertation n'est qu'une étape dans la démarche collaborative des activités du Port.

RETOUR SUR LA CONCERTATION ET CHIFFRE CLÉS

Yasmine KERTZINGER, Responsable du Pôle Transitions du Port Autonome de Strasbourg, prend la parole pour rappeler les rencontres effectuées dans le cadre de la concertation volontaire sous l'égide de la CNDP.

RETOUR SUR LA CONCERTATION



LES RENCONTRES DE LA CONCERTATION

2 RÉUNIONS PUBLIQUES <i>(entrée libre)</i> Une réunion publique d'ouverture → 16 octobre 2024 à 18h aux Studios du Rhin, 2 rue du Rhin Napoléon, Strasbourg. Une réunion publique de restitution → 18 novembre 2024 à 18h aux Studios du Rhin, 2 rue du Rhin Napoléon, Strasbourg.	3 ATELIERS DE CONCERTATION <i>(sur inscription sans jauges)</i> → 23 octobre 2024 de 9h à 11h au siège du Port autonome de Strasbourg, 1 rue du Port du Rhin, Strasbourg. • Comment réduire les kilomètres camion sur le territoire ? Pourquoi faire du feroutage dans un Port ? Quels impacts sanitaires au projet ? • Comment construire un bâtiment industriel durable ? • Comment augmenter la capacité du terminal tout en optimisant son emprise foncière ? Petit-déjeuner → 8 novembre 2024 à 8h au Centre Social et Culturel Au-delà Des Ponts	VISITE DU SITE DU PROJET → 23 octobre 2024 • À pied entre 14h et 15h30 en se rendant au Terminal SUD, Rhine Europe Terminals, 20 rue Saint-Nazaire, Strasbourg (entrée libre). • En bateau à 16h30 durée 2 heures en se rendant à l'embarcadère Citadelle au 15a rue de Nantes, Strasbourg (sur inscription par le site internet de la concertation, places limitées).
--	---	--

1 TEMPS D'ALLER VERS

8

Elle présente ensuite les grands chiffres de la concertation et précise que 2 contributions supplémentaires ont été reçues le jour même, en plus des 22 présentées.

LES CHIFFRES CLES DE LA CONCERTATION



- 8 événements
- 44 participants
- 22 contributions au projet



9

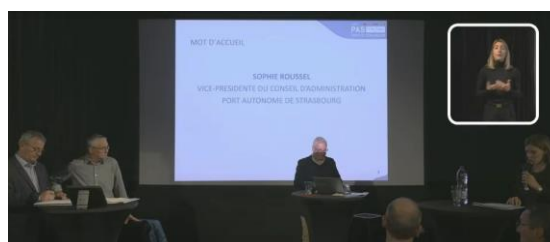
Elle présente ensuite les chiffres clés de la participation à chacun des événements de la concertation.

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS



Durant la réunion de lancement :

- ☀ 5 participants sur place
- ☀ 10 connexions à distance
- ☀ 6 contributions dans la salle
- ☀ 148 visionnages du replay



Teneur des échanges :

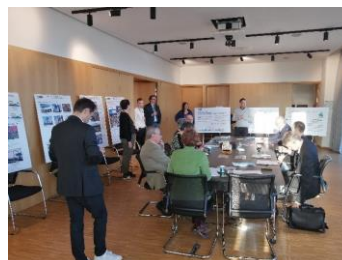
- ☀ Interrogations sur l'évolution du trafic routier
- ☀ Questions sur les nuisances sonores ferroviaires
- ☀ Demande de partage sur la culture du risque au sein du Port

10

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Durant les ateliers thématiques :

- ☀ 9 participants



Teneur des échanges :

- ☀ **Report modal ferroviaire**
 - ☀ Accroître le report modal fluvial
 - ☀ Plus d'échanges avec l'EMS pour faire cohabiter urbanisation et activités portuaires
- ☀ **Bâtiment durable**
 - ☀ Développer un modèle de construction durable et reproductible au niveau local
 - ☀ Établir des indicateurs de performance environnementale et économique
- ☀ **Optimisation foncière du terminal**
 - ☀ Gestion de l'augmentation des flux et de la desserte routière du futur terminal
 - ☀ Complémentarité du projet avec les autres ports et terminaux

11

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Lors des visites du site :

- ☀ 8 participants



Teneur des échanges :

- ☀ **Découverte des activités du terminal**
 - ☀ Equipes en charge
 - ☀ Quantité de conteneurs et de marchandises traités
 - ☀ Cycle de vie des conteneurs
 - ☀ Gestion des espaces naturels et fluviaux
- ☀ **Evolution des nuisances sonores**



12

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Lors du petit-déjeuner du Centre Social et Culturel :

- ☀ 30 participants
- ☀ Dans l'ensemble, avis favorable au projet, pas de questions concernant le projet



Teneur des échanges :

- ☀ Identification du Terminal Sud (vs Terminal Nord)
- ☀ Odeurs de quelques entreprises sur la Zone Portuaire
- ☀ Fumées Blue Paper



Elle présente ensuite la participation en ligne sur la page de la concertation, accessible en français puis également en allemand, ainsi que sur les réseaux sociaux

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Sur la page de la concertation FR :

- ☀ 308 connexions en cumulés
- ☀ Pic le 16 octobre : 90 connexions
- ☀ 88 utilisateurs actifs
- ☀ Document le plus visionné : dossier de concertation

Sur la page de la concertation DE :

- ☀ 21 connexions en cumulés
- ☀ 6 Utilisateurs actifs

Teneur des contributions :

- ☀ Favorable
- ☀ Nuisances bruits
- ☀ Trafic poids lourds et Avenue du Rhin

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Sur les réseaux sociaux :

- ☀ 6 publications LinkedIn
- ☀ 224 réactions
- ☀ 24 partages
- ☀ 2 commentaires

Teneur des commentaires :

- ☀ Encourageant

15

Des registres de concertation avaient également été mis à disposition dans les mairies de 4 communes et au siège de l'Eurométropole de Strasbourg, sans que de contributions n'y aient inscrites.

LES QUESTIONNEMENTS ET AVIS SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Via les registres :

- ☀ En mairies, 4 communes
 - ☀ Fegersheim
 - ☀ Illkirch Graffenstaden
 - ☀ Ostwald
 - ☀ Eschau
 - ☀ Et aussi au sein de l'Eurométropole de Strasbourg
- ☀ Au siège du Port
- ☀ Au Centre Social et Culturel - Au-delà Des Ponts à Strasbourg

0 contributions

Teneur des commentaires : /

16

Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

Yasmine KERTZINGER présente ensuite trois rencontres du Port sur le projet qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de la concertation sous l'égide de la CNDP :

- ❄ un petit déjeuner organisé à l'intention des entreprises du Port
- ❄ des ateliers réalisés avec le Conseil Consultatif de Développement du PAS
- ❄ un temps d'échanges avec le CODEV de l'Eurométropole de Strasbourg.

Elle précise qu'un autre temps d'échange est prévu le 22 novembre avec le Conseil Consultatif de Développement du PAS pour échanger sur les sortants des ateliers de la concertation.

RENCONTRES DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG SUR LE PROJET

GROUPE
PAS BATO RAMA RET
PORTS DE STRASBOURG

→ Petit-déjeuner des entreprises du Port, le 13 septembre 2024

☀ 50 participants

→ Teneur des échanges :

- ☀ Présentation de l'avancement des études préalables aux entreprises et à l'Europe



18

RENCONTRES DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG SUR LE PROJET

- Ateliers avec le conseil consultatif de développement du Port
- ✱ Ateliers par thématique : multimodalité, transitions, territoires, collectif : du 6 novembre au 15 novembre
- ✱ Réunion Conseil Consultatif de Développement : 22 novembre 2024

- Teneur des échanges :
 - ✱ Simulation des besoins
 - ✱ Contrainte ZFE et projet
 - ✱ Impacts de l'augmentation du trafic routier & influence des trajets camions par outils (waze)



19

RENCONTRES DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG SUR LE PROJET

- Echanges avec le CODEV de l'Eurométropole de Strasbourg, le 7 novembre 2024
- ✱ 27 participants

- Teneur des échanges :
 - ✱ Sujet important à inscrire pour le prochain Codev
 - ✱ Le CODEV souhaite mettre en place un travail collaboratif avec le PAS

- Article Codev

<https://codev-eurometropole.strasbourg.eu/actualites/en-visite-des-installations-portuaires-du-pas/>



Projet d'extension du terminal sud multimodal Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

Yasmine KERTZINGER rappelle enfin la communication réalisée par le Port sur le projet dans la presse.

REMISE EN CONTEXTE COMMUNICATION HORS CONCERTATION



→ Communication officielle :



TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC : SYNTHÈSE

Intervenant 1 (Christian LEDUNOIS, représentant de l'association Alsace Nature)

Nous, on n'a pas contribué, on n'a malheureusement pas trouvé le temps, mais il y aura encore d'autres étapes étapes pour pouvoir travailler là-dessus. Je voulais juste savoir par rapport à toutes ces questions qui ont été posées, comment seront-elles à intégrées dans le dossier d'enquête publique ? Comment on répondra à ces questions-là ? Merci.

Réponse de Gaëlle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe, Port Autonome de Strasbourg

Gaëlle SCHAUNER confirme que les échanges sur le projet vont se poursuivre au-delà de la concertation. Elle précise avoir rencontré le Conservatoire des sites en amont de la concertation et prévoit d'organiser un temps de rencontre spécifique avec l'association Alsace Nature.

LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Boris GOSSELIN, Responsable du pôle Grands Projets du Port Autonome de Strasbourg prend la parole pour présenter les premiers enseignements de la concertation sur le projet. Il exprime que le projet n'a pas créé d'opposition, notamment de par ses objectifs de décarbonation, et a permis de faire découvrir aux participants à la fois le terminal Sud et les activités du Port.

LES ENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET POUR LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG



Un positionnement plutôt favorable des participants au projet :

- ✳ *« Un projet en faveur du développement durable forcément ça nous intéresse »*
- ✳ *« Moins de kilomètres des poids lourds sur les routes ça va dans le bon sens »*

Une méconnaissance du terminal conteneurs Sud :

- ✳ **Localisation**
 - ✳ *« ah, mais il est où ce terminal ? »*
 - ✳ *« du coup, c'est loin des habitations »*
- ✳ **Activités**

Thématiques les plus fréquentes des contributions :

- ✳ **Nuisances acoustiques**
- ✳ **Augmentation du trafic routier**
- ✳ **Gestion des risques**

25

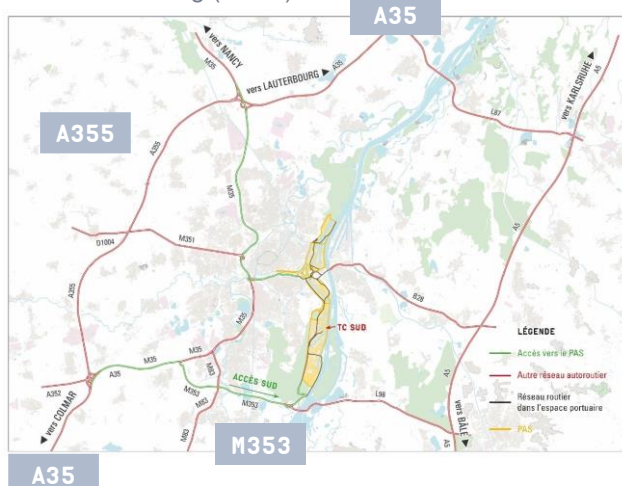
Il rappelle ensuite les accès routiers au terminal Sud, différents de ceux du terminal Nord. Les modifications du trafic routier induites par le projet ne se produiraient donc pas au niveau de l'Avenue du Rhin.

LES ENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET POUR LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG



Premiers éléments de réponse

- Accès routier : accès hors EMS, depuis A35 / A355 puis la rocade Sud de Strasbourg (M353)



26

Il présente ensuite les démarches et études, prévues ou à poursuivre, relatives aux impacts du projet cités par les participants.

LES ENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET POUR LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG



Premiers éléments de réponse

- **Nuisances acoustiques**
 - ⚙ **Poursuite de l'étude de bruit réglementaire du projet**
- **Evolution du trafic routier**
 - ⚙ **Etude de trafic des incidences du projet, dans le cadre de l'étude d'impact globale**
 - ⚙ **Etude de la qualité de l'air en partenariat avec ATMO Grand Est, avec la scénarisation des différentes émissions**
- **Gestion des risques**
 - ⚙ **Réalisation d'une étude de danger propre au projet**

27

Gaëlle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe du Port Autonome de Strasbourg, reprend la parole pour présenter les questionnements des participants dépassant le projet d'extension du terminal sud et y apporte de premiers éléments de réponse.

DES QUESTIONNEMENTS AU-DELÀ DU PROJET

La concertation a permis l'expression d'interrogations des participants sur les activités globales du Port, au-delà du projet

Cela s'explique par une connaissance à améliorer des activités du port

Les thématiques les plus fréquentes des contributions sont les mêmes que pour le projet :

- ⚙ **Nuisances acoustiques ferroviaires (quartier COOP)**
- ⚙ **Augmentation du trafic routier sur l'Avenue du Rhin**
- ⚙ **Gestion des risques industriels et de l'information des citoyens en cas d'accident (secteur Nord du Port)**

28

DES QUESTIONNEMENTS AU-DELÀ DU PROJET

Premiers éléments de réponse

→ **Nuisances acoustiques**

- ⚙ **Lancement d'un travail concernant les niveaux sonores ferroviaires**

→ **Evolution du trafic routier, plus particulièrement sur l'Avenue du Rhin**

- ⚙ **Aucune incidence sur le trafic PL de l'avenue du Rhin en relation avec le projet**

→ **Gestion des risques (secteur Nord du Port)**

- ⚙ **Rapprochement du Port auprès de la Ville de Strasbourg en charge du PCS et du DICRIM, et de l'état pour les PPRT**

29

Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

Philippe MERKLING, garant de la Commission nationale du débat public, prend la parole pour revenir sur leur travail dans l'organisation et le suivi de la concertation sur le projet d'extension du terminal Sud. Suite à leur nomination par la CNDP et la remise de leur lettre de mission (accessible [ICI](#)), Messieurs Merkling et Heinimann ont remis un questionnaire au Port sur le projet, son contexte, ses parties prenantes, ... Ils ont ensuite mené 12 entretiens avec des acteurs politiques, économiques et associatifs afin de réaliser une étude de contexte du projet et participé à 6 réunions de préparation de la concertation avec le Port afin de s'assurer que les principes de la CNDP soient respectés.



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre
de tous les publics

Il précise que les garants ont participé à l'ensemble des temps de la concertation présents sur le calendrier et qu'ils ne s'exprimeront que sur le processus de concertation, pas sur le projet lui-même.

Désiré HEINIMANN prend la parole pour préciser que les enseignements et observations des garants seront inscrits dans leur bilan, à venir d'ici un mois.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC : SYNTHÈSE

Intervenante 2

Moi, je n'ai pas vécu en direct la concertation puisque la première réunion à laquelle j'assiste. Ce qui m'interpelle, c'est qu'en fait c'est un projet important, mais en même temps difficile pour une concertation du grand public parce qu'il est très peu concerné directement par ce sujet. Du coup, je me dis que on met en place tout un dispositif très conséquent, sans doute coûteux également, mais il y a peu de monde finalement qui participe et de ce que j'en ai entendu jusqu'à présent, il y a des questions mais qu'on aurait sans doute pu identifier déjà au préalable. Donc je me dis l'État dépense beaucoup d'argent pour ce genre de choses. Est-ce que c'est toujours comme ça ou est ce qu'il y en a qui suscitent plus de prise de position, de paroles, de réactions ? Voilà.

Réponse de Désiré HEINIMANN, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Désiré HEINIMANN précise que l'Etat ne paie pas pour l'organisation de la concertation, à la charge du Port, mais uniquement pour les indemnités des garants. Il accorde que le projet est technique et qu'il est complexe d'y faire participer le public. Néanmoins il rappelle que la loi exige de concerter avec les citoyens sur ces projets.

Complément de Philippe MERKLING, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Philippe MERKLING rappelle que cette obligation fait suite à la déclaration de Rio de 1992. Il explique que la conclusion de ce sommet était que la meilleure manière de faire des projets en tenant compte de l'environnement est d'y associer le public. Il explique que cela passe à la fois par l'information du public et sa participation. S'il n'est pas possible de forcer la participation, l'information sur le projet doit être réalisée.

Complément de Désiré HEINIMANN, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Désiré HEINIMANN précise que la Commission Nationale du Débat Public a vu le jour en 1995 grâce à la loi Barnier.

Complément de Gaëlle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe, Port Autonome de Strasbourg

Gaëlle SCHAUNER précise que dans le cadre des concertations, les associations peuvent être représentées par un seul membre à la suite d'échanges préparatoires. Elle exprime également l'envie du Port de partager avec le territoire, sur le projet mais aussi sur le lien entre le Port et le territoire. Elle indique que la concertation sur le projet est ainsi une première pierre pour échanger avec les associations, les publics scolaires ou institutionnels, ... et d'ainsi partager les réflexions autour des activités du Port au service du territoire.

LES SUITES DE LA CONCERTATION

Eric ANDRE, animateur de la réunion, rappelle la suite de la concertation préalable, de sa clôture à sa fin.

LA SUITE DE LA CONCERTATION

Possibilité de contribuer sur la page de la concertation jusqu'à minuit

Rédaction du bilan des garants et publication dans un délai de 1 mois

→ Publication sur le site de la CNDP et du PAS

Réponse du maître d'ouvrage au bilan dans un délai de 2 mois après

Retours et analyse de la concertation et des contributions

Partage de l'évolution du projet et engagements pour la suite

→ Publication sur le site de la CNDP et du PAS



34

Gaëlle SCHAUNER rappelle le calendrier prévisionnel du projet.

RAPPEL DU CALENDRIER DU PROJET



35

Elle présente ensuite la démarche de concertation continue prévue par le Port jusqu'à l'enquête publique, afin d'intensifier leurs échanges avec les acteurs institutionnels et de faire de cette démarche un démonstrateur de leur mode de faire sur la gouvernance de leurs projets.

LA MISE EN PLACE DE LA CONCERTATION CONTINUE



Objectifs :

- ✿ Faire perdurer le dialogue avec le territoire sur le projet
- ✿ Partager les avancées des études
- ✿ Echanger sur l'évolution de la définition du projet

Motivations du Port :

- ✿ Rendre plus accessible au grand public les éléments du projet jusqu'à l'enquête publique

36

Philippe MERKLING prend la parole pour présenter les modifications du format de l'enquête publique dues à la loi industrie verte. Il explique que les enquêtes publiques vont passer d'une durée de 6 semaines avec des permanences de commissaires enquêteurs, à une consultation publique de 3 mois où le public est invité à contribuer via des registres physiques ou numérique en parallèle des services de l'Etat. Cette consultation inclura également 2 réunions publiques, 15 jours après le lancement et 15 jours avant sa clôture.

Désiré HEINIMANN prend la parole pour remercier les participants à la concertation. Il salue l'engagement du Port et de sa maîtrise d'ouvrage dans l'organisation et l'animation de la concertation. Il regrette la faible participation du public sur le projet, qu'il explique par l'absence d'opposition au projet, mais précise que leurs exigences vis-à-vis du Port ont été les mêmes que sur un projet conflictuel.

Il exprime que la concertation aura permis au Port de commencer à se faire connaître auprès des habitants du territoire, démarche qu'il décrit comme fondamentale pour s'approprier cet outil industriel au service du territoire.

Il précise que les garants prendront le mois pour rédiger leur bilan afin de rassembler l'ensemble des éléments et d'arbitrer les conclusions et recommandations au Port.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC : SYNTHÈSE

Intervenante 2

C'est un peu dans la lignée de ma question précédente : de par votre expérience sur différents projets, est ce que vous avez des recommandations à faire pour justement associer le grand public ou les citoyens à ce type de concertation qui est quand même assez aride quand on n'est pas dans le secteur ?

Réponse de Désiré HEINIMANN, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Désiré HEINIMANN exprime que cette question a été discutée en amont de la réunion et que si le public ne vient pas à vous, il faut aller le chercher. Il exprime ainsi que la poursuite de la concertation devrait veiller à aller vers le public.

Complément de Philippe MERKLING, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Philippe MERKLING exprime que sur un projet consensuel, les démarches d'« aller-vers » permettent d'informer le public en allant à sa rencontre et lui permettre de se positionner en ayant eu accès à une information complète, honnête et compréhensible. Il précise que ces démarches peuvent ainsi apporter la pédagogie nécessaire à la compréhension de projets techniques et de leurs éléments soumis à enquête publique par la suite.

Complément de Gaëlle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe, Port Autonome de Strasbourg

Gaëlle SCHAUNER précise que des cahiers pédagogiques ont été réalisés dans le cadre des ateliers pour faciliter la montée en compétences et la participation du grand public aux thématiques de report modal, de durabilité des bâtiments industriels et d'optimisation des terminaux portuaires. Ces cahiers pourront être mobilisés lors de la concertation continue afin de favoriser les échanges avec le grand public. Elle précise que l'accroissement de ces échanges est un enjeu partagé entre toutes les instances du Port afin de faire connaître cet outil par tous.

Elle remercie l'ensemble des partenaires ayant participé à la concertation, les garants de la CNDP, leurs prestataires ainsi que toutes les instances avec qui le Port a pu, et continuera, d'échanger sur le projet et l'ensemble des questions portuaires sur le territoire.

Complément de Désiré HEINIMANN, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Désiré HEINIMANN rajoute que le défi d'un tel projet est de faire réaliser aux citoyens consommateurs quel impact ils ont dans ces projets.

Intervenant 1 (Christian LEDUNOIS, représentant de l'association Alsace Nature)

Vous étiez, il me semble, engagés au niveau du Port Autonome dans une charte environnementale. Vous aviez signé la charte « Tous unis pour la biodiversité » ou quelque chose comme ça. Donc vous parliez de faire comprendre au public qu'un Port, même si c'est un site industriel, ça peut aussi être un site d'accueil d'insectes.... si on gère bien nos espaces, on ne tond pas...

Je crois qu'on avait déjà discuté avec les gens du Port, avec Alsace Nature on était venu vous faire une démonstration d'une gestion différenciée. Et ça, ça permet aussi de dire au public : « c'est un Port, c'est industriel, mais il y a aussi de la nature. On peut aussi s'intéresser à accueillir des oiseaux, accueillir des insectes... » dans la limite de certaines contraintes. Mais voilà, c'est aussi se tourner vers le public.

Réponse de Gaëlle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe, Port Autonome de Strasbourg

Gaëlle SCHAUNER explique que les questions environnementales ont été abordé durant les ateliers, notamment la question de la désimperméabilisation du terminal. Elle précise que ces questions environnementales continueront d'être étudiées dans la définition du projet afin d'en faire un démonstrateur pour d'autres démarches similaires. Elle rejoint l'idée que ces thématiques là sont des sujets idéaux pour échanger avec le grand public et de montrer qu'un Port peut aussi se préoccuper de ces thématiques.

Gaëlle SCHAUNER conclue la réunion en rappelant que la clôture de la concertation préalable ne signifie pas la fin des échanges mais qu'au contraire le Port va veiller à revoir les parties prenantes s'étant exprimé sur le projet et en élargir les échanges.